

au milieu de ce bruit du fer qui frappe le fer et de l'or qui roule sur le comptoir, on peut entendre s'élever de temps à autre un cri du cœur.

Bien que notre pays ne pratique pas l'industrie sur une échelle aussi élevée que nos infatigables voisins, notre littérature, cependant, s'est ressentie de ce que j'appellerai cet *esprit du siècle*. Justement à cause de ce défaut d'entreprises en Canada, on tente par un généreux effort de soulever les temps, et l'on suppose, et l'on calcule, et l'on compte. Certes, notre littérature est loin d'être mesquine, mais, il faut bien l'avouer, même ici, les ouvrages du cœur se font rares : aussi l'apparition des deux volumes intitulés : *Echos de Québec*, a-t-elle causé un sentiment général de soulagement et de confort, et on est presque tenté de dire, en lisant ces passages de celui que j'appellerai le *chantre du foyer* : "On est bien à la cabane."

Le style de M. Legendre n'est pas étudié ; on sent que lui aussi il laisse "flotter la bride sur le cou de sa plume" ; mais les mots découlent si directement du cœur, c'est si bien là l'expression vivante de la pensée, que tout est dit avec facilité, avec délicatesse et une certaine bonhomie. M. Legendre dit lui-même : "mon style est un brave bourgeois..." Mais il y a dans ce bourgeois plus de malice que l'on ne pense. Il observe tout, note chaque travers, fait main-basse sur toutes les vanités ; il dissèque chaque sentiment, et, tout en faisant la part des faiblesses humaines, il livre l'arrogance et la ladrerie au ridicule et à la honte.

Le cœur de M. Legendre, profondément sensible, aime à se nourrir de fortes émotions. Il pénètre dans les réduits les plus sombres et les bouges de la misère : il assiste à la vente des meubles d'une famille insolvable, et tandis que le crieur public distribue ces chères reliques d'un bonheur passé, M. Legendre passe discrètement dans une chambrette plus obscure encore, et là, il donne la main à un pauvre père malade, il pleure avec une mère et des enfants. Et pendant que cette famille demande un morceau de pain, d'autres s'enivrent des joies du bal : voilà ce que ne peut concevoir l'âme compatissante de l'auteur des *Echos de Québec*. Puis il se tourne vers le riche avaricieux, et surtout vers le riche fraudeur, il l'entraîne vers ces scènes de désolation qu'il a provoquées, il l'attache au pilori.

M. Legendre nous dit quelque part qu'il est peu poète et nullement mélancolique. Au contraire, M. Legendre est quelque peu mélancolique et véritablement poète, car le peintre de la misère est toujours triste, et la poésie n'est pas dans la rime et la mesure, mais dans cette expression de vérité et de bonté qui fait dire : ça vient du cœur. Cependant, M. Legendre n'est pas misanthrope ; il aime les hommes et les plaint plus qu'il ne les abhorre : ce qu'il veut, c'est que le riche donne au pauvre ; c'est que le bonheur des uns n'insulte pas à la misère des autres ; c'est la réalisation de cette belle définition de l'abbé Gerbet : "La création repose sur un plan incliné, de telle sorte que tous les êtres se penchent vers ceux qui sont au-dessous pour les aimer et en être aimés." Puis M. Legendre prend un gros ton de bonhomie ; il descend parmi le peuple, gourmande celui-ci qui veut être en haut, ridiculise celui-là sur son désir de briller plus que ne le permet son salaire, et à tous il fait comprendre qu'on est toujours le premier quand on remplit dignement les devoirs de son état.

Deux qualités surtout brillent dans les *Echos de Québec* : l'originalité et la finesse. M. Legendre passe tranquillement au milieu du tohu-bohu du monde, c'est à croire qu'il n'y voit rien ; mais il remarque tout et décoche par-ci, par-là, un trait aigu et qui blesse toujours, mais si légèrement qu'on est presque tenté de croire qu'il l'a fait par mégarde. Quant à son originalité, elle est parfaitement tracée ; sa manière de dire, sa pensée, tout cela est à lui, et en voyant sa personne, sans surprise aucune, on reconnaît l'homme de lettres. M. Legendre a étudié, ses écrits en font foi :

mais ce qu'il a emprunté, il a su le refondre, se l'approprier, le faire sien : d'ailleurs, M. Legendre emprunte rarement ; ce qu'il dit vient du cœur, et cette source-là ne tarit jamais.

Quelques esprits positifs reprocheront peut-être à M. Legendre, comme chroniqueur, de ne pas assez s'en tenir aux besoins matériels du temps. Mais l'auteur des *Echos* regarde plus haut ; il va droit à l'âme, il la considère et la loue ou la critique, persuadé que là est le foyer de tous les sentiments, et que lorsque le cœur est bon, le bien-être social en découle de lui-même.

Certes, la littérature canadienne est fière de M. Legendre, et les *Echos de Québec* peuvent être exhibés avec un légitime orgueil ; car, à côté du mérite littéraire, la foi y fait noble figure et y parle comme un chrétien et un héros.

Nous ne pouvons donc que féliciter chaleureusement et le *chantre du foyer* sur sa magnifique production, et *L'Opinion Publique* de ce qu'elle compte sur la liste de ses collaborateurs un écrivain aussi distingué.

AUGUSTE OUVRAID.
Québec, 24 février 1877.

LE CONCERT DE M. MARTEL Mlle VILLENEUVE

Ce concert a eu lieu le 6 courant. Au point de vue pécuniaire et artistique, c'est un succès. M. Martel a joué avec son habileté ordinaire, et de façon à soutenir sa réputation. Mais toute la gloire de la journée a été pour Mlle Hortense Villeneuve, la jeune artiste montréalaise. Tous ceux qui l'ont entendue, mardi, reconnaîtront avec nous qu'il n'y a rien d'exagéré dans la qualification d'*émule* de l'*Albani* que nous lui donnions. C'est une des voix les plus belles et un des talents les plus merveilleux que l'on ait entendus ici. Sans doute, le défaut de culture est apparent, mais le fonds est des plus riches, et il permet à la jeune cantatrice d'aspirer au plus brillant avenir. C'est une question de temps et de travail. Il suffirait de quelques années d'études à Mlle Villeneuve pour la placer à la hauteur des premières cantatrices du monde. En attendant, la jeune artiste doit être satisfaite de l'ovation enthousiaste dont elle a été l'objet mardi.

M. Martel et Mlle Villeneuve doivent donner prochainement un nouveau concert au profit des pauvres, sous le patronage de M. le maire Beaudry.

LES CANADIENS A PARIS

Nous empruntons à la *Minerve* l'article suivant :

Nous apprenons avec plaisir que M. Guillaume Couture, l'ex-chroniqueur de la *Minerve*, sur recommandation expresse de MM. Ambroise Thomas, Bazin, Saint-Saëns, Bussine, Dubois, M. le curé de la Villette, l'abbé Thomas, M. Lascours, juge de la cour de Cassation, etc., vient d'être nommé maître de chapelle de Sainte-Clotilde, une des églises principales de Paris, située au centre du faubourg Saint-Germain, le quartier éminemment aristocratique qui sait aimer et apprécier la bonne musique. C'est le premier Canadien qui ait obtenu un tel honneur, honneur qui doit rejaillir sur la patrie. Tout cela ne répond-il pas d'une manière victorieuse aux lettres anonymes et aux mille petits artifices qui ont été mis en œuvre contre lui ? Enfin, tout est bien qui finit bien.

Nous avons cité le nom de Vieuxtemps, et cela nous amène naturellement à parler de son élève, car Vieuxtemps, le plus grand maître du siècle, le roi du violon, n'a que quelques élèves, et parmi eux, il y a un de nos compatriotes, M. Alfred Desève. Arrivé à l'apogée de la gloire, fatigué, Vieuxtemps a depuis longtemps l'intention de renoncer au professorat. Néanmoins, il fait exception pour quelques-uns, et c'est un honneur que d'être admis à exécuter un morceau devant lui. M. A. Desève demanda à lui être présenté et a joué en sa présence. Frappé des dispositions merveilleuses et de l'organisation extraordinaire du jeune artiste, il voulut diriger lui-même son éducation musicale, et depuis six mois, M. Desève est en effet admis à recevoir des leçons du grand maître. Vieuxtemps voulut lui remettre quelques-unes de ses photographies avec cette mention : "A mon cher élève Alfred Desève, signé Vieuxtemps."

Nous avons déjà parlé de la soirée donnée par M. le juge Berthelot aux principaux Canadiens résidant ou de passage à Paris. On y remar-

quait MM. le sénateur Fabre, Laflamme, avocat, l'Albani et sa sœur, G. Couture, Huot, A. Desève. Dans le cours de la soirée, l'Albani pria M. Desève de se faire entendre, accompagné par M. G. Couture. La grande cantatrice fut charmée de voir un de ses compatriotes si bien doué sous le rapport des aptitudes artistiques. Le lendemain, l'Albani revint chez M. le juge Berthelot et le pria de lui donner l'adresse de M. Desève. Aussitôt en possession du renseignement demandé, dans une lettre charmante, elle adressa au jeune artiste deux fauteils d'orchestre, en le priant de venir l'entendre le lendemain, au Grand Opéra Italien. Plus tard, elle le pria de se rendre chez elle, et M. Desève fut heureux de passer quelques instants avec la charmante Albani, et de causer musique, avenir et Canada. "M. Vieuxtemps, lui a-t-elle dit, m'a affirmé qu'il espérait que vous seriez son plus brillant élève." Dans une autre conversation, Vieuxtemps disait, toujours en parlant de M. Desève : "Il est né pour jouer le violon,"—mot qui a d'autant plus d'importance que celui qui l'a prononcé a d'autorité. C'est un mot qui deviendra plus tard légendaire, et nous verrons que la prédiction de Vieuxtemps se réalisera. M. Desève s'est, du reste, fait entendre dans plusieurs concerts donnés à Paris, et le public parisien, le plus exigeant et le juge le plus difficile en fait d'art, lui a fait l'accueil le plus sympathique.

A part ses musiciens, le Canada a d'autres enfants qui lui font honneur dans le monde des arts. M. Huot, de Québec, est depuis deux ans environ, à Paris, élève de M. Cabanel, un des grands peintres de l'école française. M. Huot est noté comme l'un des jeunes gens d'avenir de cet atelier de premier ordre. Au Salon de 1876, il a obtenu une mention honorable, premier pas dans la carrière artistique à Paris, qui doit l'encourager. C'est encore un nom dont le Canada entendra parler avec orgueil.

L'art d'Hippocrate compte aussi parmi ses adeptes un jeune Canadien, M. Brodeur, de Varennes, qui, par son amour du travail, saura aussi se frayer son chemin, dans une carrière moins brillante que le théâtre et l'art musical, mais plus sérieuse, et qui demande tous les dévouements et des capacités hors ligne pour se faire un nom.

Nous en passons, et non pas des moindres ; mais pour finir cette esquisse de la position de quelques Canadiens résidant à Paris, nous dirons un mot de celui qui représente si dignement le Canada en France. Fils de Français, M. Paul de Cazes, par son urbanité, son zèle, la facilité avec laquelle il sait se mettre à la disposition de ses compatriotes, a su s'attirer l'estime de la haute société parisienne et l'amitié de tous les Canadiens qui l'ont approché. Ecrivain remarquable, M. de Cazes a su se créer de prime abord une place honorable dans le monde littéraire. Homme du meilleur ton, il est le bienvenu dans les salons aristocratiques, où ses connaissances étendues et son talent de conteur sont appréciés à leur valeur.

La France ne pourra pas se plaindre du choix de ceux que le Canada lui envoie. Espérons que tous nos compatriotes qui éprouveront le désir de se fixer en Europe auront toujours à cœur de représenter dignement notre chère patrie.

ECHOS PARLEMENTAIRES

La semaine a été marquée, à Ottawa, par des débats animés à la Chambre des Communes. Il y a eu quelques passes-d'armes violentes entre les chefs des deux partis. De rudes coups ont été portés et reçus de part et d'autre. Il s'agissait de questions personnelles, et c'est ce qui explique le ton passionné de la discussion. Les combattants étaient d'un côté Sir John et M. Tupper, et de l'autre, MM. Mackenzie, Blake et Huntington. On peut reprocher aux deux partis d'avoir oublié, en cette circonstance, les traditions de la courtoisie parlementaire. Il y a eu, en particulier, une altercation extrêmement vive entre Sir John et M. Huntington. Il s'en est suivi, à un certain moment, une confusion indescriptible, qui donnait à notre parlement l'aspect que présentent quelquefois les grandes assemblées délibérantes de l'ancien monde. M. Huntington, qui venait de bondir sous un dernier trait que lui avait lancé son adversaire, ne put réussir à se faire entendre, au milieu du tumulte et des cris. L'Orateur eût grand peine à rétablir l'ordre.

Il suffira de dire que le fond de la querelle reposait encore cette fois sur les accusations de l'affaire du Pacifique et des mines de M. Huntington. Sir John, ce vieux parlementaire, qui s'émirent rarement et qui ne sort presque jamais des bornes, blessé au vif par une insulte personnelle que lui avait jetée M. Blake, s'est mis à frapper sans ménagement sur ses adversaires. Notre scène parlementaire n'avait pas été, depuis bien longtemps, témoin d'une pareille lutte.

Une motion présentée par M. Jones, de Leeds, au sujet des relations postales du Canada avec les autres pays, a donné lieu à une révélation curieuse. On sait que notre pays est exclu de l'union postale internationale établie entre les principaux pays de l'Europe et de l'Amérique. L'hon. M. Huntington, maître-général des Postes, a expliqué à la Chambre que cette exclusion provenait de l'action de la France, qui s'était opposée à la participation du Canada à la convention postale. Or, par une clause de cette convention, il est stipulé que l'objection d'une seule des nations

qui composent l'Union à l'admission d'une autre nation étrangère suffit pour déterminer l'exclusion de celle-ci.

Telle est la raison de notre exclusion. Nous avons été *blackboulés* par la France. Mais le gouvernement a déclaré qu'il espérait réussir, par l'entremise du gouvernement impérial, à obtenir la levée de l'interdiction qui a empêché l'entrée du Canada dans l'union postale jusqu'à présent.

La Colombie occupe toujours une large part de l'attention de la Chambre. Un député de cette province a demandé, l'autre jour, l'établissement d'un tarif douanier spécial, et différend de celui qui régit la confédération, pour cette partie de la puissance. L'accueil fait à cette proposition n'a pas été favorable, et celui qui l'avait faite n'a pas jugé à propos de tenter le sort en la soumettant au vote.

Le débat sur la motion de Sir John, relativement au tarif, s'est commencé mardi, le 6. La question du libre-échange et de la protection a été discutée assez longuement. Le vote n'a pas encore été pris.

M. Mackenzie a proposé, mercredi dernier, que le jeudi soit consacré aux mesures du gouvernement. C'est, d'ordinaire, le signe que l'on entrevoit la fin de la session. Néanmoins, cette proposition ne prendra effet que cette semaine.

Nous avons reçu les premiers numéros du *Hansard*, en français. Ces numéros contiennent le compte-rendu des premières séances de la session.

Les dépêches de la Colombie annoncent que le calme se rétablit peu à peu dans cette province. La législature et le peuple, qui a manifesté son opinion dans des assemblées publiques, acceptent le conseil que leur a donné le gouvernement impérial, de modérer leurs désirs, conseil accompagné de la promesse que la construction du chemin du Pacifique commencerait au printemps.

En attendant, il est rumored que deux régiments anglais de la garnison d'Halifax, doivent être envoyés immédiatement à Vancouver. Le général O'Grady Haly, commandant général, est en ce moment à Ottawa, et l'on attribue sa présence dans la capitale à ce motif. On aurait déjà demandé à Washington l'autorisation de faire passer ce corps d'armée par le chemin du Pacifique américain et la Californie.

La législature de Manitoba a été prorogée après une session d'un mois. Plusieurs bills importants ont été passés, relativement aux municipalités, aux écoles, etc. Un acte pour établir une université provinciale et pour incorporer de nouveaux collèges, a été sanctionné. La législature a encore changé, pendant cette session, les divisions électorales de la province.

La Chambre s'est occupée du *bill* pour incorporer la "Compagnie de traversiers du Saint-Laurent et du chemin du Pacifique." M. Jetté a donné à ce sujet quelques explications. Le projet de construction du pont Royal-Albert, qui devait relier les deux rives du Saint-Laurent, Longueuil et le Pied-du-Courant, est abandonné. La nouvelle compagnie se propose de construire un pont entre la rive Sud et l'île Ronde, et d'établir un ligne de traversiers entre ce point et la rive Nord. L'achèvement du pont, dans cette partie, serait mis à plus tard. Cette entreprise est très-importante. La ligne projetée devra relier le chemin de fer de la rive Nord avec les chemins du Sud. A. G.

UNE BELLE INNOVATION.—Nous venons d'apprendre une nouvelle qui devra réjouir tous nos concitoyens de nationalité française.

Jusqu'à présent, et avec raison, on se plaignait de la difficulté qu'éprouvaient les amateurs de livres, surtout les petites bourses, de se procurer des ouvrages français.

Cette lacune vient d'être comblée par l'importante maison Abel Pilon et Cie., éditeurs à Paris, qui a eu l'heureuse idée d'introduire dans notre pays son système de crédit littéraire et musical, si apprécié et si populaire en France. L'agent de cette maison est notre compatriote, Mr. M. E. Dansereau. On ne pouvait faire un meilleur choix.

Par le système de la maison Abel Pilon et Cie., toute personne peut se faire venir immédiatement, de France, les meilleurs ouvrages français de littérature, sciences, droit, religion, ainsi que les publications musicales des principaux éditeurs de Paris, et cela, aux mêmes prix qu'à Paris et avec un délai de vingt mois de crédit, c'est-à-dire que l'acheteur aura à payer chaque mois la vingtième partie du montant de son achat, quel que soit ce montant, sans intérêts.

Nous croyons rendre service à nos amis en leur conseillant de rendre visite à Mr. M. E. Dansereau, qui se fera un plaisir de leur remettre le catalogue de la maison Abel Pilon et Cie., en leur fournissant tous les détails qu'ils pourraient désirer.

Nous avons eu occasion de voir chez lui des spécimens d'ouvrages qui sont appelés à recevoir le meilleur accueil parmi notre population française.

Les bureaux de Mr. M. E. Dansereau sont No. 7, Place-d'Armes, bâtisse de la banque Jacques-Cartier.